An outline map of France is centered on the page. The map's border is a simple line, with a dashed line segment at the bottom right. The text is printed within the map's outline.

**LA
POPULATION
DE LA FRANCE**

**SA STRUCTURE
SON ÉVOLUTION**

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

LA POPULATION DE LA FRANCE

•
SA STRUCTURE
SON ÉVOLUTION

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES
1947

LA
POPULATION
DE LA FRANCE

Cette brochure a été rédigée à l'intention des personnes qui ont participé à une enquête par sondage de la section de psycho-sociologie de l'Institut national d'études démographiques. Il s'agissait de leur faire connaître les réponses exactes aux questions qui leur avaient été posées. Ainsi s'explique le caractère de cette brochure, nécessairement très sommaire, et présentée dans sa majeure partie sous forme de réponses à des questions.

NOTE SUR L'INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

LA gravité de la situation de la population française a conduit le gouvernement à créer, par ordonnance du 24 octobre 1945, un organisme d'études appelé Institut national d'études démographiques, et placé sous sa haute autorité.

Il est chargé, d'après le texte même de cette ordonnance, « d'étudier les problèmes démographiques sous tous leurs aspects. A cet effet, il rassemble la documentation utile, ouvre des enquêtes, procède à des expériences et suit les expériences effectuées à l'étranger, étudie tous les moyens matériels et moraux susceptibles de contribuer à l'accroissement quantitatif et à l'amélioration qualitative de la population, et assure la diffusion des connaissances démographiques ».

Autour de son directeur, M. Alfred SAUVY, l'Institut groupe quelques hommes, en nombre très restreint, dont le travail est réparti selon les différents aspects du problème démographique : aspects numérique et quantitatif, historique, juridique, économique, qualitatif, sociologique.

La section de psycho-sociologie est spécialement chargée d'étudier ce dernier aspect, de rechercher notamment l'influence du comportement humain, d'analyser la structure sociale, de poursuivre la connaissance de l'opinion publique en matière démographique.

A cet effet, la section a déjà mené à bien plusieurs enquêtes :

Désirs des Français en matière d'habitation urbaine,

Une possibilité d'immigration italienne en France,

Age de la retraite et prolongation de la vie active,

Travail des femmes mariées et des mères de famille dans les agglomérations urbaines,

Eloignement entre le domicile et le lieu de travail dans la région parisienne,

Budgets familiaux dans la région parisienne en mars-avril, juin-juillet, octobre-novembre 1946,

Budgets familiaux des cadres de l'armée de terre, officiers et sous-officiers, en octobre-novembre 1946.

Les résultats de ces travaux sont publiés, soit sous forme d'articles dans la revue trimestrielle de l'Institut, Population, soit sous forme de cahiers spéciaux.

La revue Population paraît tous les trois mois depuis le premier trimestre de 1946. Six cahiers de Travaux et Documents ont déjà paru :

1. — Les travaux du Haut Comité consultatif de la population et de la famille en 1945.
2. — Documents sur l'immigration.
3. — Désirs des Français en matière d'habitation urbaine.
4. — Une possibilité d'immigration italienne en France.
5. — L'activité professionnelle des femmes en France, par Jean DARIC.
6. — Le problème démographique nord-africain, par Louis CHEVALIER.

LA POPULATION DE LA FRANCE

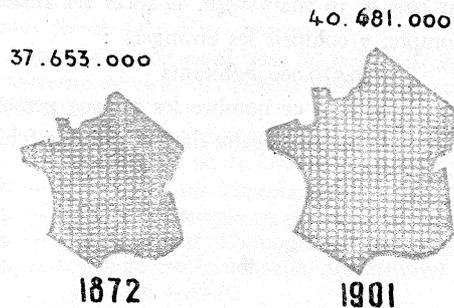
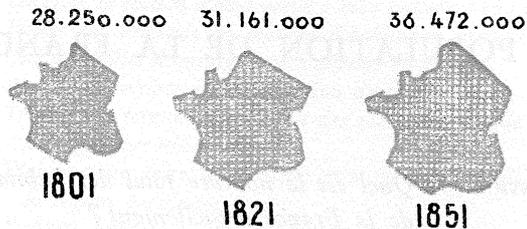
QUESTION. — *Quel est le nombre total des habitants de la France actuellement ?*

Un recensement de la population a lieu en France tous les cinq ans. Par suite de la guerre et de l'occupation, il n'a pas été procédé au recensement prévu pour 1941. Le dernier a eu lieu le 10 mars 1946. D'après ses résultats, la France compte, y compris les étrangers :

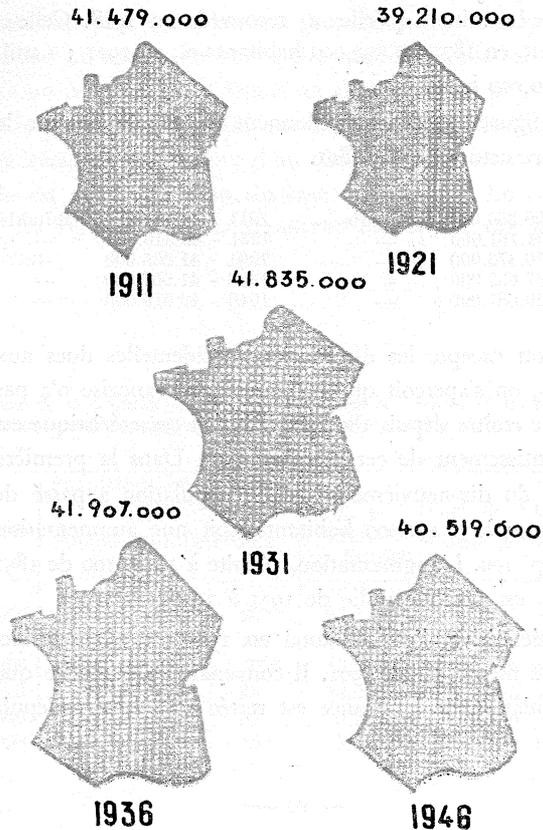
40.519.000 habitants

Il y a lieu d'ajouter à ce nombre les 310.000 personnes se trouvant hors de France à cette date et qui ont échappé au recensement.

QUESTIONS. — *Est-ce que la population des 90 départements français a augmenté ou diminué depuis 1900 ?*



De combien a-t-elle soit augmenté, soit diminué ?



Il était nécessaire, en formulant la question, de dire « les 90 départements français », c'est-à-dire le territoire actuel de la France. La France avait perdu, en effet, en 1870, l'Alsace-Lorraine, qu'elle a recouvrée en 1918. Celle-ci comptait, en 1872 : 1.559.000 habitants et, en 1921 : 1 million 710.000 habitants.

Les figures précédentes donnent la population sur le territoire actuel depuis 1801.

1801 - 28.250.000	habitants	1911 - 41.479.000	habitants
1821 - 31.161.000	—	1921 - 39.210.000	—
1851 - 36.472.000	—	1961 - 41.835.000	—
1872 - 37.653.000	—	1936 - 41.907.000	—
1901 - 40.681.000	—	1946 - 40.519.000	—

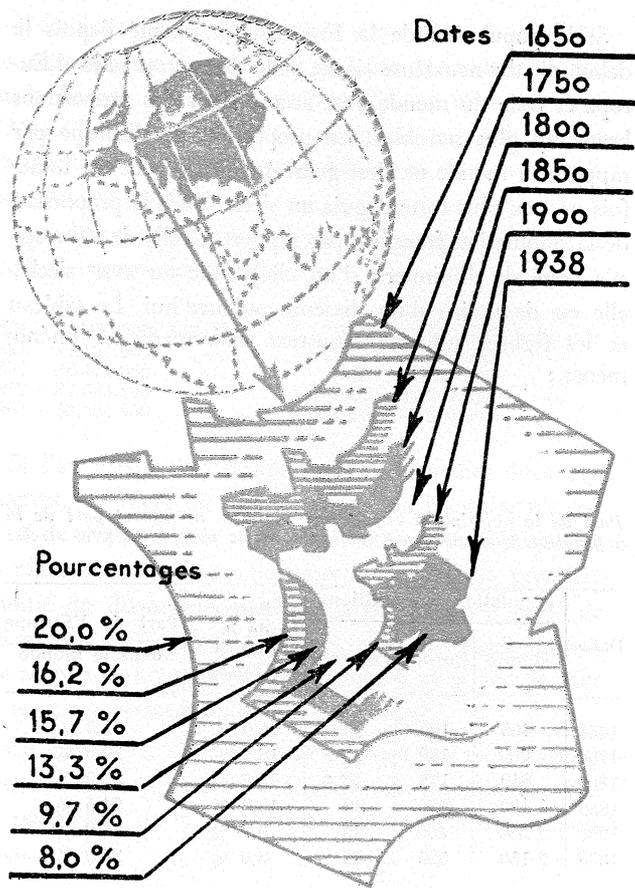
Si l'on excepte les diminutions accidentelles dues aux guerres, on s'aperçoit que la population française n'a pas cessé de croître depuis 1801. Mais le fait caractéristique est le ralentissement de cet accroissement. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, la population a passé de 28.250.000 à 36.472.000 habitants, soit une augmentation de 29 p. 100. L'augmentation, réduite à 12 p. 100 de 1851 à 1901, est presque nulle de 1931 à 1936.

En définitive, l'effectif total en 1946 est très sensiblement le même qu'en 1901. Il convenait de répondre que la population de la France est restée stationnaire depuis 1900.

Si la population de la France a augmenté depuis le début du dix-neuvième siècle, celle des autres pays d'Europe et celle du monde s'est accrue dans des proportions beaucoup plus sensibles. La proportion de l'Europe par rapport au monde ne s'est guère modifiée ; elle est toutefois un peu plus forte depuis un siècle. Mais la proportion de la population française par rapport à celle de l'Europe n'a cessé de diminuer ; d'un cinquième au XVII^e siècle, elle est de moins d'un dixième aujourd'hui. Le tableau et les figures suivants montrent clairement ces phénomènes :

Part de la population européenne dans le monde et part de la population française en Europe depuis le milieu du XVII^e siècle.

Dates	Population en millions			Part de la France en Europe	Part de l'Europe dans le monde
	Monde	Europe	France		
1650	465	100	20	20,0 %	21,5 %
1750	660	130	21	16,2 %	20,0 %
1800	840	175	27,5	15,7 %	21,0 %
1850	1.100	270	36	13,3 %	24,5 %
1900	1.550	400	39	9,7 %	26,0 %
1938	2.150	525	42	8,0 %	24,0 %



Comment la population de la France a-t-elle pu se maintenir jusqu'ici malgré la baisse profonde du nombre des naissances ?

Par suite de :

- L'allongement de la vie humaine (les hommes vivent plus vieux) ;
- L'immigration d'étrangers.

Du fait de l'allongement de la vie humaine (plus de vieux) et de la diminution des naissances (moins de jeunes), la population française a beaucoup vieilli.

Pour avoir une connaissance exacte de la population française, il est nécessaire d'examiner sa structure selon le sexe, avant d'examiner ces phénomènes.

LA STRUCTURE PAR SEXE MASCULINITÉ

QUESTIONS. — *Savez-vous s'il y a actuellement en France plus d'hommes ou plus de femmes ?*

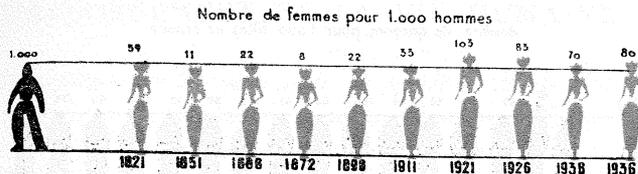
Sur cent personnes, combien y a-t-il d'hommes et combien de femmes ?

Savez-vous s'il naît plus de garçons ou plus de filles ?

Le premier élément à considérer pour connaître la structure d'un groupe humain est la répartition des sexes. En France, le nombre de femmes pour 1.000 hommes est le suivant depuis 1821. On notera en 1921, l'accroissement du nombre de femmes par suite des pertes militaires.

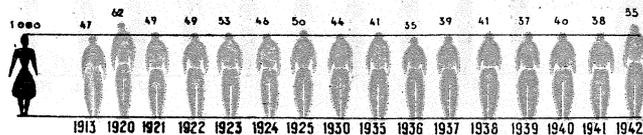
1821 - 1.059	1911 - 1.035
1851 - 1.011	1921 - 1.103
1866 - 1.022	1926 - 1.083
1872 - 1.008	1931 - 1.070
1896 - 1.022	1936 - 1.080

Ce chiffre de 1.080 représente une proportion sensiblement égale à 52 femmes pour 48 hommes.



Ce serait une erreur grave de croire pour autant qu'il naît plus de filles que de garçons. Au contraire, il naît tous les ans plus de garçons que de filles. La proportion est presque constante de 105 garçons pour 100 filles environ. Mais la mortalité des garçons est plus forte, et en particulier la mortalité infantile, c'est-à-dire comptée jusqu'à 1 an, ce qui explique que les femmes soient un peu plus nombreuses dans l'ensemble. Il s'agit là d'un phénomène biologique général, observé dans tous les pays du monde où les relevés sont suffisamment précis. Il y a lieu d'ajouter que les enfants mort-nés sont également plus nombreux de sexe masculin que de sexe féminin, et cela dans une proportion assez sensible.

Nombre de garçons pour 1.000 filles en France



Nombre de naissances de garçons pour 1.000 filles en France

1913 - 1.047	1931-1935 - 1.041
1920 - 1.062	1936 - 1.035
1921 - 1.049	1937 - 1.039
1922 - 1.049	1938 - 1.041
1923 - 1.053	1939 - 1.037
1924 - 1.046	1940 - 1.040
1925 - 1.050	1941 - 1.038
1926-1930 - 1.044	1942 - 1.055

L'ALLONGEMENT DE LA VIE HUMAINE

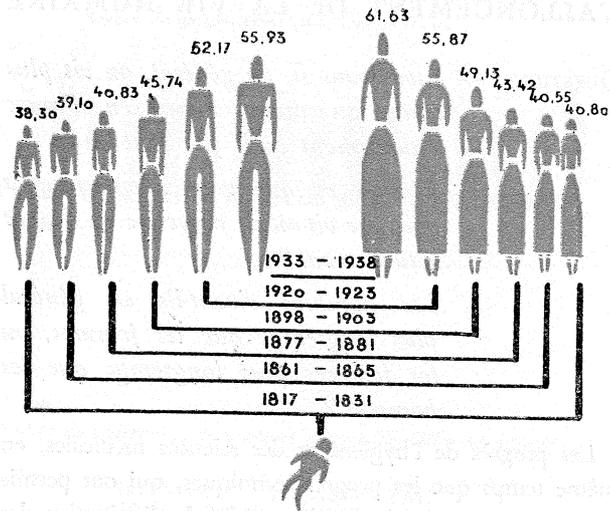
QUESTIONS. — *Savez-vous si, en général, on vit plus vieux ou moins vieux en France actuellement qu'il y a cent ans ?*

D'après ce que vous savez, jusqu'à quel âge vit-on en moyenne en France actuellement ?

Les hommes vivent-ils en général plus longtemps que les femmes, ou les femmes plus longtemps que les hommes ?

Les progrès de l'hygiène et des sciences médicales, en même temps que les progrès techniques, qui ont permis d'accroître la production et d'améliorer la distribution des produits nécessaires à la vie, en élevant le niveau de vie général, se sont traduits au dix-neuvième siècle par un allongement considérable de la durée de la vie humaine.

Les chiffres les plus convaincants sont ceux qui ont trait à la durée moyenne de la vie. Des tables de mortalité et de survie calculées pour un lot déterminé d'individus pour une période donnée, permettent d'établir l'étendue de la vie probable aux différents âges et, en particulier, à la naissance.



Espérance de vie à la naissance en France.

	Hommes	Femmes	Ensemble
Vers 1820	38 ans, 30	40 ans, 80	39 ans, 58
Vers 1860	39 ans, 10	40 ans, 55	39 ans, 85
Vers 1880	40 ans, 83	43 ans, 42	42 ans, 13
Vers 1900	45 ans, 74	49 ans, 13	47 ans, 40
Vers 1920	52 ans, 17	55 ans, 87	54 ans, 13
Vers 1935	55 ans, 93	61 ans, 63	58 ans, 74

Ces indications permettent de répondre aux trois questions posées :

On vit actuellement plus vieux en France qu'il y a cent ans.

On vit actuellement en moyenne en France jusqu'à 58 ans.

Les femmes vivent en général plus longtemps que les hommes.

LA NATALITÉ

QUESTION. — *Pensez-vous que la France se classait avant la guerre de 1939 parmi les pays où il naissait en proportion le plus d'enfants ou le moins d'enfants ?*

Pour mesurer la vitalité d'une population, la balance annuelle entre le nombre des décès et le nombre des naissances s'est révélée insuffisante et les démographes ont proposé d'autres méthodes.

Le *taux brut de natalité* s'obtient en rapportant le nombre des naissances *vivantes*, au cours d'une période donnée, un an d'ordinaire, au total de la population. Il est possible de grouper les divers pays en trois catégories. Les résultats pour 1939 sont :

- 1° *pays à forte natalité* : taux supérieur à 30 p. 1.000. Aucun pays européen, sauf l'U.R.S.S. ;
- 2° *pays à natalité moyenne* : taux compris entre 20 et 30 p. 1.000. Ce groupe comprend plusieurs pays européens, surtout d'Orient et du Midi ;
- 3° *pays à faible natalité* : taux inférieur à 20 p. 1.000. Parmi ces pays, la France atteint le taux le plus bas de 14,6 p. 1.000.

Le *taux net de reproduction ou de remplacement* tient compte de la mortalité et mesure combien 100 femmes auront de filles devenant femmes à leur tour. Si le taux est supérieur à 1 (ou à 100), le remplacement des générations est plus qu'assuré ; s'il est inférieur à 1, la deuxième génération sera, au contraire, inférieure en nombre à la première.

Dans la plupart des pays occidentaux, le taux est tombé au-dessous de l'unité. Il était le suivant dans quelques pays à la veille de la guerre de 1939 :

Angleterre	0,78
Suède	0,79
Suisse	0,79
France	0,86
Etats-Unis	0,95

La France se classait parmi les pays où il naissait en proportion le moins d'enfants et elle n'assurait pas le remplacement de ses générations.

On pouvait dire à ce moment : Si les Français n'ont pas dans l'avenir plus d'enfants et si la mortalité reste la même, la population de la France diminuera et ne sera plus que de 34 millions environ vers 1985.

LA STRUCTURE PAR AGE LE VIEILLISSEMENT

QUESTIONS. — *Savez-vous s'il y a en France actuellement plus de vieillards ou moins de vieillards pour cent personnes qu'il y a cent ans ?*

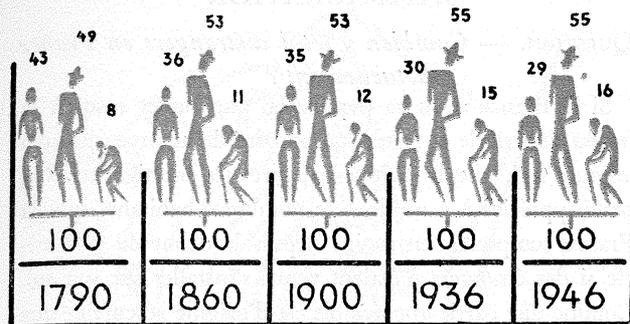
Quel est actuellement le nombre de personnes de plus de 60 ans pour cent Français ?

La diminution de la natalité et l'allongement de la vie humaine ont eu pour conséquence, nous l'avons vu, un vieillissement de la population. Que l'on considère son âge moyen, ou la proportion de vieillards, ou encore le nombre de vieillards par rapport au nombre des enfants, la population française est la plus vieille du monde.

Il est classique de distinguer trois groupes d'âge dans une population :

- de 0 à 19 ans : jeunes
- de 20 à 59 ans : adultes
- 60 ans et plus : vieillards.

La figure suivante montre la proportion de ces trois groupes d'âge en France et son évolution depuis la fin du XVIII^e siècle.



	Adultes		Ensemble	
	Jeunes	Vieillards		
Vers 1790	43	49	8	100
Vers 1860	36	53	11	100
Vers 1900	35	53	12	100
Vers 1936	30	55	15	100
Vers 1946	29	55	16	100

Il y a donc aujourd'hui plus de vieillards en France qu'il y a cent ans et leur proportion par rapport à la population totale est d'environ 16 %.

L'IMMIGRATION

QUESTION. — *Combien y a-t-il d'étrangers en France actuellement ?*

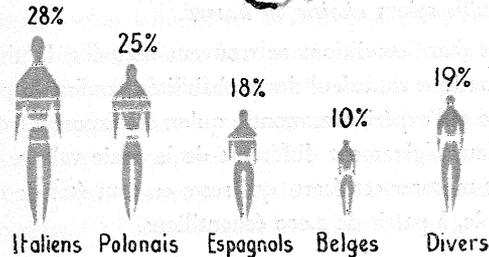
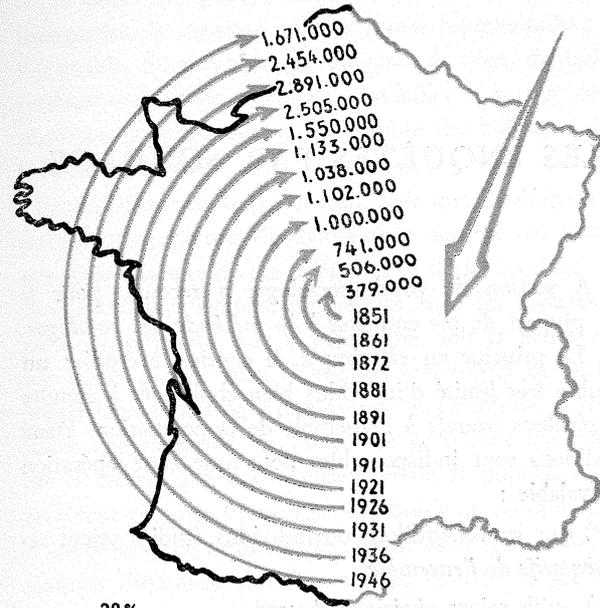
Si la France a vu sa population augmenter jusqu'à la fin du XIX^e siècle et rester stationnaire depuis 1900 jusqu'à aujourd'hui, elle le doit à l'apport des immigrants. On peut apprécier à 5 millions le nombre d'habitants que la France compterait en moins depuis le début du XIX^e siècle si des étrangers n'étaient venus s'installer sur son sol. Comme une partie appréciable est d'origine récente et que les immigrants sont, en général, des hommes jeunes, cet apport a contribué à ralentir le vieillissement de la population.

Indépendamment des étrangers devenus Français et assimilés, la population étrangère a considérablement augmenté depuis un siècle.

1851	379.000	1911	1.133.000
1861	506.000	1921	1.550.000
1872	741.000	1926	2.505.000
1881	1.000.000	1931	2.891.000
1891	1.102.000	1936	2.454.000
1901	1.038.000	1946	1.671.000

La proportion de ces 1.671.000 étrangers par rapport à la population totale est de 4,1 %. Ils se répartissent ainsi selon la nationalité :

Italiens	28 %	Espagnols	18 %
Polonais	25 %	Belges	10 %
Divers	19 %		



LES ENQUÊTES PAR SONDAGE

LA section de psycho-sociologie a recours, pour la plupart de ses enquêtes à la *méthode des sondages*.

Le principe en est simple. Il consiste à étudier un nombre très limité d'individus bien choisis, et à étendre les résultats trouvés à l'ensemble de la population. Deux conditions sont indispensables pour que cette opération soit valable :

1°) que les échantillons ou individus étudiés soient *représentatifs de l'ensemble*,

2°) qu'ils soient *choisis au hasard*.

Si ces deux conditions se trouvent réalisées, la théorie mathématique du calcul des probabilités, confirmée par la pratique et l'expérience, montre qu'on est exposé à trouver une valeur légèrement différente de la vraie valeur. Mais on peut mesurer cet écart, qui reste en tout état de cause très faible, à partir de 2.000 échantillons.

Un plan d'enquête permet de répartir les personnes interrogées de manière qu'elles soient représentatives de l'ensemble, du point de vue du sexe, de l'âge, du milieu professionnel et de l'habitat, c'est-à-dire à la fois de la situation géographique et du nombre des habitants dans les diverses localités.

La statistique de la population, telle que l'établissent les recensements, permet de connaître le nombre des personnes dans chacune de ces catégories et de les localiser. Les correspondants habitent eux-mêmes dans les diverses régions du territoire, soit la campagne, soit la petite ville, soit la très grande ville. Ils sont en nombre tel, qu'en leur demandant d'interroger une dizaine de personnes, la répartition géographique de toutes les personnes interrogées est la même que dans l'ensemble de la population. Ils reçoivent en outre la consigne de choisir un nombre défini d'hommes et de femmes, de personnes d'âges et de professions différents. Ainsi se trouve réalisée la première condition, selon laquelle les individus doivent être représentatifs de l'ensemble. La deuxième condition, selon laquelle ils doivent être choisis au hasard, se trouve réalisée du même coup, par suite du grand nombre et de l'éparpillement des correspondants.

Ceux-ci enfin interrogent oralement. Ils notent les réponses obtenues à l'aide de questionnaires très soigneusement

etablis. Le texte des questions est arrêté avec le plus grand soin, pour qu'elles puissent être comprises par tous, ne prêtent à aucune confusion et ne soient pas tendancieuses. Des expériences limitées permettent, chaque fois qu'il est nécessaire, d'être fixé à ce sujet. Les réponses sont toujours *strictement anonymes*.

Les questionnaires remplis reviennent au centre qui utilise pour les dépouiller le système des cartes perforées. Chaque questionnaire est transcrit en code sur une carte, où une signification très nettement définie est accordée à une perforation particulière. Les cartes perforées sont ensuite triées et comptées à l'aide de machines électriques trieuses-compteuses. Les résultats numériques sont traduits en pourcentages. En plus du résultat global portant sur l'ensemble du public, une analyse détaillée permet de connaître les variations de l'opinion selon les diverses catégories sociologiques : l'influence du sexe, de l'âge, de la profession, de l'habitat, se trouve ainsi chaque fois appréciée. Une analyse statistique permet de savoir si les différences observées sont bien réelles ou si elles ne seraient pas dues seulement à des fluctuations de l'échantillonnage.

Un exemple permettra de préciser ces remarques. Lors d'une enquête sur les goûts et les vœux du public urbain en matière d'habitation, la question suivante avait été posée :

Préférez-vous habiter un appartement dans un immeuble collectif ou une maison particulière ?

Il a été trouvé que dans l'ensemble, 72 % du public urbain préféreraient une maison individuelle, 27 % un appartement et que 1 % ne se prononçait pas. Le tableau ci-dessous montre que plus la ville habitée est importante et moins on préfère habiter une maison individuelle, que les hommes et les personnes âgées de moins de cinquante ans préfèrent aussi plus souvent une maison individuelle que les femmes ou les personnes plus âgées. Les employés et les fonctionnaires et les membres des professions libérales sont un peu plus partisans d'un appartement que les ouvriers et les industriels et commerçants.

	Maison individuelle	Appartement	Ne répond pas
Ensemble	72 %	27 %	1 %
20.000 à 30.000 habitants	84 %	15 %	1 %
30.000 à 50.000 habitants	76 %	22 %	2 %
50.000 à 100.000 habitants	76 %	23 %	1 %
Plus de 100.00 habitants	74 %	25 %	1 %
Paris	56 %	42 %	2 %
Hommes	78 %	20 %	2 %
Femmes	67 %	32 %	1 %
De 20 à 34 ans	71 %	27 %	2 %
De 35 à 49 ans	74 %	24 %	2 %
De 50 à 64 ans	67 %	31 %	2 %
65 ans et plus	66 %	32 %	2 %
Industriels et commerçants	81 %	19 %	0 %
Ouvriers	76 %	21 %	3 %
Employés et fonctionnaires	71 %	27 %	2 %
Professions libérales	70 %	28 %	2 %

Il est clair ainsi que les précisions demandées aux personnes interrogées sur leur âge et leur profession sont nécessaires pour le plan *d'enquête* et pour *l'analyse détaillée*. Dans tous les cas, les réponses restent *anonymes*. Elles doivent être données en toute liberté de conscience. C'est un véritable vote secret qui se trouve émis. Chacun peut penser à bon droit qu'il sera tenu compte de sa propre opinion.

A C H E V É D'IMPRIMER LE
29 DÉCEMBRE 1947 SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE
DE LA SEINE, A MONTREUIL
(SEINE).